



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

### **K- « La Réfoua », la guérison (suite)**

#### **5- Les médecins et la Torah**

Tous les praticiens devraient réciter la bénédiction de « réfaénou » avec une concentration et une ferveur particulières. En un sens, Hachem leur renouvelle le droit d'exercer leur fonction chaque fois qu'ils la récitent. De quel droit en effet un médecin toucherait-il à l'homme, l'œuvre la plus grandiose du Créateur, s'il n'est pas profondément conscient qu'il n'est qu'un émissaire d'Hachem ?

« Tov chébarofim laguéhinam », le meilleur des médecins, au Guéhinam dit le Talmud Kidouchin 82a.

Selon les commentaires, cette condamnation sévère ne vise toutefois que le médecin arrogant qui croit qu'il est le meilleur. Ce médecin possède une confiance absolue dans son propre talent et il ne ressent nul besoin de consulter un collègue pour vérifier l'exactitude de son diagnostic. Il ne se tourne pas non plus vers Hachem pour implorer Son aide, et ne voit pas pourquoi il devrait Lui demander la permission d'exercer.

La prière de « réfaénou » proclamant qu'Hachem est le Guérisseur suprême, déplaît à cet arrogant personnage; il la supprime ou la récite sans intention.

Les dix-huit bénédictions, pour cet homme, ne sont plus que dix-sept. C'est une des raisons pour lesquelles le Talmud le traite sarcastiquement de tov, meilleur (d'une valeur numérique de dix-sept) !



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

### **6- « Réfaénou Hachem vénératé » Guéris-nous, Hachem, et nous serons guéris**

#### **a- Pourquoi fait-on cette répétition ?**

Les Sages ont reformulé ici la supplication du prophète, qui implore : « réfaéni Hachem vénératé ... », Guéris-moi Hachem, et je serai guéri (Yirmihaou 17,14).

Un homme ou un ange peut servir d'intermédiaire pour apporter la guérison d'Hachem, mais cette guérison ne sera que partielle ou temporaire (il se peut aussi que la douleur ou les autres symptômes disparaissent mais que le mal continue à exister).

En revanche, lorsqu'Hachem Lui-même guérit le malade, c'est une véritable guérison ... « et nous serons guéris ».

C'est aussi la raison pour laquelle, nous disons dès le début de cette bénédiction le nom d'Hachem, ce que nous ne faisons pas dans les autres bénédictions.

Nous exprimons là notre volonté d'être guéri par Hachem, Celui qui peut guérir totalement et pas en partie, car Sa guérison n'a pas de limites.

Le 'Hida dit que le mot « Chékhina » a la même guématria que les termes « Rofé 'Hinam ».



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice

[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

### **b- En quoi la guérison d'Hachem est différente de celle des hommes ?**

Pour décrire les soins dispensés par l'homme, la Torah dit « vérapo yérapé », guérir, il le guérira (Séfer Chémot 21, 19).

Les deux formes du mot sont ponctuées ici d'un daguèch dans le péh, ce qui donne à ce terme une consonance plus dure, évoquant les traitements du médecin, souvent durs et douloureux.

Par contre, c'est la version du texte de Yirmihaou qui a été adoptée pour la Amida. Nous disons « réfaénou », sans daguèch car ce son plus doux témoigne du fait que les remèdes d'Hachem sont tendres, doux et indolores (cf. Rabbénou Bé'hayé).

Le Steipeler s'affligeait profondément de voir certains médecins ou autres soignants incapables de témoigner de la sollicitude envers leurs patients. Des gens semblables, disait-il, mettent le malade en danger !

Le plus grand crime d'un médecin est d'abandonner tout espoir de guérir son patient et de lui enlever son courage.

L'épouse de Rav Chemouël de Loubavitch fut une fois si gravement malade que les médecins déclarèrent son cas sans espoir.

Mais le beau-père de la Rabbanite, entendit ce verdict, il commenta : "La Torah, autorise le médecin à soigner le malade. Elle ne lui permet que de le soigner, mais ne lui donne aucun droit de le condamner ... 'hass véchalom !"



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

**בס"ד**

**Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice**  
**[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)**

En raison de sa grande faiblesse, le Rav recommanda alors à sa bru de manger tout de suite au réveil, après s'être lavé les mains (plutôt que de faire d'abord la prière) et il la bénit en lui souhaitant une longue vie. Quelques temps plus tard, elle guérit totalement !